Comité de pilotage restreint 31 janvier 2020

Visio-conférence

Locaux Direccte, Montpellier et Toulouse

Participants

- Valérie Daudigny – Agefiph
- F. Mangin – Conseil régional Occitanie/ Direction emploi, formation/ Service gouvernance évaluation prospective
- S. Nègre, F. Lopez - Direccte
- M. Passuello, – Pôle emploi
- Julie PLASSAT – Amnyos

Excusés

- N. Chazal – CARSAT LR
- Vincent God – CARSAT MP
- M. Guerrier de Dumast – FIPHFP
- F. Guérenne – CARSAT LR

Rédaction du présent relevé : Julie Plassat – assistance technique du PRITH/ Cabinet AMNYOS - julie.plassat@amnyos.com

PJ : powerpoint point d'avancement des chantiers confiés à Amnyos (transmis en amont de la séance de travail)

Point d'actualité

Le projet de circulaire PRITH a été diffusé aux membres du comité de pilotage restreint il y a quelques semaines (non diffusable au-delà du cercle des membres du comité restreint). Il sera transmis à Mme Mangin de la Région, qui intègre le COPIL restreint ce jour (reprise des missions de Mme Bardaud).

La Direccte reste en attente d'information de la DGEFP sur le calendrier de diffusion de la circulaire définitive.

Les acteurs régionaux des PRITH vont donc devoir avancer sans cela pour assurer la continuité des interventions au bénéfice des publics et des entreprises.

Relevé de points – feuille de route du PRITH

1. Axe 1 : sécurisation des parcours

Le PRST3 entre dans sa dernière année.

Sur les derniers mois, la Directe pointe le bilan suivant :

- GT maintien dans l'emploi : différents manifestations ont été organisées le PRITH avec plus ou moins de succès. L'homogénéisation de la fiche maintien dans l'emploi pour les SST dans les CPOM a également été réalisée.

- GT maladies chroniques évolutives : un **kit en direction des employeurs** a été produit sur les MCE (informations et outils) et publié sur le site du PRST3 avec un questionnaire d'évaluation envoyé aux employeurs qui téléchargent le kit.

En 2020, ces 2 groupes du PRST vont être fusionnés pour un travail en commun autour d'un livrable unique ou un ensemble d'outils (« kit ») autour de la mobilisation des professionnels de santé (médecins traitants, kiné, infirmiers à domicile…).

Actions à engager :

- mettre le kit employeurs à mettre sur le site du PRITH également. F. Lopez fait passer les documents à AMNYOS.
- Prévoir une diffusion par la Direccte de la nouvelle fiche CPOM aux membres du comité restreint du PRITH pour voir comment les SST travaillent dans ce cadre.
- L'Agefiph renouvelle sa demande à la Direccte d'obtenir les ODJ des GT du PRST en amont des séances. Ce point sera évoqué par M. Lopez avec M. Sampietro, en charge du PRST, à son retour de congés.

2. Axe 2 : Actions en faveur des publics jeunes

Relativement aux travaux des GTO, les pistes de travail suivantes sont arrêtées, à mettre en œuvre avant la fin du T1 :

- L'enjeu est de travailler à irriguer davantage et mobiliser les acteurs de droit commun (ARML…). L'enjeu est d'éviter de travailler en silos uniquement en GTO? Ce point est susceptible de questionner la nouvelle comitologie du PRITH
- Un travail avec les missions locales est à rechercher. La mobilisation de l'ARML est un point clef. Certaines avancées pourraient être décisives, comme par exemple obtenir l'identification des référents handicap en ML pour un effet levier optimisé et de manière plus large l'ensemble du réseau des référents accompagnement.
- La mobilisation du réseau des 10 000 entreprises inclusives par les UD de la Direccte est également à organiser/ renforcer en accompagnant l'appropriation.
- La convention Atout pour tous peut être un relais de diffusion
- Il est évoqué la possible exploration d'un montage d'une action spécifique avec l'appui de la Région auprès des acteurs du SPRO. D'autres pistes pourraient être explorées pour élargir la sensibilisation et la diffusion au-delà du SPRO. La Région signale qu'elle travaille actuellement à la construction d'un réseau d'entreprises par exemple. Mme Mangin va sonder les services pour identifier les perspectives et leviers.
- La Direccte va ré-évoquer avec les autorités académiques ce sujet pour voir comment le pousser.

3. Axe 3 : filières et entreprises

Les échanges portent spécifiquement sur les travaux en direction de l'IAA :

- Sur certains territoires, les projets / travail d'animation territorial portés par les UD peuvent être impactés par les prochaines élections

- La Direccte signale qu'un focus va être organisé sur la Semaine de l'industrie sur le territoire du Gard et mettre en avant la mobilisation des entreprises de l'IAA. Une perspective de déploiement sur les 2 autres territoires est évoquée avec les UD aux commandes. L'Agefiph suggère de mobiliser les acteurs régionaux de la branche de l'IAA pour **donner une portée régionale à la démarche** avec la semaine de l'industrie. S. Nègre évoquera le sujet avec le service des entreprises de la Direccte qui pilote la Semaine de l'industrie en lien avec les partenaires économiques (manifestation nationale) afin d'identifier l'effet levier. La capitalisation de ce qui a été fait sur les territoires est à organiser. Une **discussion avec l'ARIA** est à engager avec une visée opérationnelle. L'AMO prend contact avec l'ARIA en lien avec la Direccte (F. Lopez). La mobilisation de l'ensemble des branches semble toutefois prématurée et complexe.

L'enjeu est d'obtenir des résultats plus opérationnels en déclinant le plan d'action au niveau territorial, en cohérence avec la volonté du PRITH.

<u>En ce qui concerne les autres priorités de travail sur 2020, sont évoquées :</u>

➔ *Le sujet de l'apprentissage*

1. le projet de feuille de route, posé en lien avec la référente apprentissage de la Direccte et envoyé par la Directe en amont du copil, commenté en séance, appelle les commentaires suivants :
    - Cette version constitue une bonne base de travail mais a vocation à être retravaillée d'ici la fin du mois d'avril avec les personnes en charge de ces sujets au sein des différentes organisations. La Direccte proposera aux autres membres du copil restreint des modalités de travail visant l'efficacité.
    - Parmi les points à travailler spécifiquement :
        - préciser les responsabilités/ le qui fait quoi sur chacun des points mentionnés et de bien articuler les interventions (not. RHF…)
        - Intégrer la dimension calendaire et différencier les actions réalisables à court terme de celles nécessitant un travail sur un calendrier plus long.
        - Sur la mobilisation des employeurs, si la capacité est là, la perspective de dépasser le cercle des 10 000 entreprises inclusives apparaît comme un enjeu via les leviers du PRITH.
        - La mobilisation des CARIF – OREF par la DGEFP est un point à creuser.
        - Liens à travailler avec le PIC – PACTE
    - Point de vigilance sur l'aspect rédactionnel :
        - parler « d'employeurs » plutôt que « d'entreprises » afin de matérialiser l'importance de la mobilisation et du ciblage tant du secteur privé que public ;
        - Retirer la référence aux « jeunes » dans le document qui n'est pas pertinente (et au contraire trompeuse) pour les publics en situation de handicap

2. Concernant le projet de réunion conjointe RRH de l'Agefiph - HandiPacte, une première réunion de travail a eu lien entre l'Agefiph et le FIPHFP, avec deux dates envisagées (le 12/5 à Toulouse et le 23/6 à Montpellier). Une proposition de programme est en cours d'élaboration, demande faite à l'AMO du FIPHFP (Amnyos/Eneis …) d'apporter son soutien à l'organisation des deux événements.

   Il conviendra d'identifier si (et si oui sur quoi) le PRITH est attendu pour apporter sa contribution à l'organisation de ces deux événements.

   Les perspectives d'organisation d'un évènement complémentaire par le PRITH sont également évoquées en séance (plusieurs pistes à ce stade : événement de mobilisation des institutions sur l'enjeu apprentissage – cf. discussion lors du dernier copil restreint-, événement ciblant les professionnels et/ ou les CFA à visée pédagogique…) qu'il conviendra d'étudier précisément pour en déterminer la

pertinence, l'utilité au vu des besoins et attentes et la faisabilité (point de vigilance évoqué autour des moyens disponibles, de la disponibilité des partenaires, calendrier…).

➔ *La mobilisation des OPCO*

Concernant la réunion Direccte – OPCO qui a eu lieu le 23 janvier dernier, la Direccte précise que la note travaillée avec la contribution de l'Agefiph a été distribuée aux participants le jour J et sera annexé au compte-rendu de la réunion en cours de rédaction. Le principe d'une réunion de travail sur le sujet du handicap a été validé à cette occasion que la Direccte propose de tenir sur Toulouse dans un délai raisonnable (proposition d'identifier 2 dates communes Direccte – Agefiph pour les communiquer aux OPCO et arrêter la date qui conviendra le mieux OU voir si une date apprentissage a été identifiée et si possibilité de greffer un temps d'échange sur le handicap pour éviter de sur-solliciter les OPCO).

Les points à aborder seraient notamment les suivants :

- Majoration du coût contrat ;
- Niveau de sensibilisation sur le sujet du handicap, recensement des besoins de professionnalisation,
- Repérage de besoins éventuels de diagnostics ou actions sectorielles.

La Direccte propose de repartir de la note enrichie des contributions de l'Agefiph pour faire une proposition d'ordre du jour.

La Région précise qu'elle va signer des COM (conventions d'objectifs et de moyens) avec les OPCO qui intégreront des volets sur l'observation, la formation professionnelle et l'apprentissage. (A noter : les connecteurs d'entreprise seraient portés par les OPCO dans ce cadre). Un COM type est en cours d'élaboration. Le pilotage est fait par le service apprentissage de la Région. Aussi, la Région confirme son intérêt pour les travaux menés dans le cadre du PRITH.

Volet observation :

Le relevé de points réalisé à l'issue de l'échange Direccte – Carif Oref sur le tableau de bord a été diffusé aux membres du comité de pilotage restreint par la Direccte pour information ainsi que la proposition de matrice réalisée par le Carif-Oref qui reprend les principaux indicateurs selon les 3 grandes clefs d'entrée dentifiées par le national (ceux identifiés dans l'annexe du projet de circulaire).

Une date de réunion est à positionner avec l'ensemble des producteurs de données en présence du CARIF.

Premiers commentaires faits en séance:

- Certaines sources sont à revoir dans la matrice proposée (RSI→ CARSAT et AGefiph → URSAFF sur la DOETH) pour les collectes à venir.
- Prévoir d'organiser une participation des producteurs de données à la relecture des documents produits et à l'interprétation des donnés.

Volet communication

Afin de booster le volet communication du PRITH et donner le maximum de visibilité aux réalisations (cf. discussions lors du précédent copil), les propositions du cabinet AMNYOS sont présentées et validées en séance :

1. **Installation d'une organisation « en routine » s'appuyant sur le triptyque déjà existant (site internet – bulletin de veille – newsletter) mais bonifié**:

- Echange mensuel de vive voix avec les partenaires membres du copil restreint pour renforcer la contextualisation des actualités régionales et des ressources à pousser dans la communication
- Newsletter trimestrielle pour « pousser » les contenus
- Production systématique d'articles chaque trimestre pour valoriser les avancées des chantiers
- Production de 3 à 4 « portraits de projets » rendus accessibles tous les 3 mois sur le site internet et valorisés dans les newsletters
- Enrichissement d**es bulletins de veille avec les actualités régionales** avec valorisation systématique dans les newsletters

Le protocole de validation auprès des pilotes (voir support commenté en séance) est validé en séance. L'Agefiph insiste sur l'importance de disposer d'un temps suffisant pour se saisir des demandes et apporter les informations utiles à l'AMO. Amnyos précise que le protocole prévoit un rétro-planning sur 3 semaines et des retours sous 5 jours ouvrés à cette fin. Amnyos précise qu'il apparaît difficile d'aller au-delà de ce calendrier sans risque de diffuser une information déjà obsolète aux acteurs régionaux.

2. **Aménagement du site internet pour renforcer sa visibilité** et son utilisation par les professionnels du territoire en:
   - Améliorant la **fluidité de navigation et l'accès aux ressources y figurant** via la ré-organisation notamment de la rubrique « ressources »
   - Optimisant les **liens /renvois vers les guides, outils et actualités des partenaires du PRITH**

Les aménagements seront réalisés par Amnyos en février.

Concernant plus spécifiquement la **prochaine newsletter**, la maquette sera mise à disposition des pilotes la première semaine de février pour validation dans la mesure du possible avant le 15 février. Objectif : une diffusion au plus tôt dès validation par les financeurs. Les portraits de territoire sont en cours de validation par les porteurs et les pilotes du PRITH qui sont attendus pour faire part des critères de sélection et conditions de réussite.